



Planning des cours de soutien

Centre de formation juridique

Le planning détaillé est affiché sur votre interface à partir des dates précisées sur cette interface.

Ce planning affiche aussi les indisponibilités personnelles que vous nous avez transmises.

Vous pouvez afficher un planning mensuel ou en liste.

Pour le planning mensuel vous avez accès à différente information en cliquant sur les séances.

Ce planning est susceptible d'être modifié. Vous serez rapidement prévenu pour tout changement d'horaire dans les matières dans lesquelles vous êtes inscrit

Rappel : Aucun étudiant ne sera admis en cours sans le règlement intégral de la matière.

Planning des cours de soutien	
Sélection d'un cours.	3
I. Lorsqu'il n'existe qu'une séance:	3
II. Lorsqu'il existe plusieurs séances pour un même cours:	3
Demande de modification de planning	3

Sélection d'un cours.

I. Lorsqu'il n'existe qu'une séance:

Lorsqu'il n'existe qu'une séance pour un cours vous y êtes automatiquement affecté.

II. Lorsqu'il existe plusieurs séances pour un même cours:

Il arrive parfois que pour un même cours il existe plusieurs séances (notées A, B et C le cas échéant sur le planning) pour vous laisser le choix entre plusieurs horaires.

Cependant, vous ne pouvez, dans ce cas, assister qu'à une seule de ces séances pour chaque cours.

Les mêmes thèmes et fiches de TD sont abordés dans chacune des séances qui se rapportent à un même cours, même si ce n'est pas le même enseignant.

Lorsqu'un cours est divisé, vous êtes affecté par défaut à une séance, c'est celle qui apparaît :

- En « vert » dans le planning mensuel
- avec la mention verte « Votre séance » sur la planning en liste.

Vous pouvez, dans la mesure des places disponibles, modifier directement depuis votre planning, la séance qui vous a été affectée jusqu'à la veille de la séance à laquelle vous êtes affecté (par exemple, si votre séance a lieu le jeudi, vous pourrez modifier votre sélection jusqu'au mercredi 23h59).

Pour ce faire vous devez :

- Depuis le planning mensuel : cliquer sur la séance à laquelle vous souhaitez assister. Une fenêtre s'ouvre. Cliquez sur « sélectionner cette séance ».
- Depuis le planning en liste : cliquez directement sur le bouton « sélectionner » situé à coté de la séance à laquelle vous souhaitez assister.

Exemple :

Si pour le cours n°1 de la matière dans laquelle vous êtes inscrit, il n'y a qu'une séance de disponible. Vous n'avez pas le choix, vous devez assister à cette séance.

Si pour le cours n° 2 de cette matière il y a en revanche deux séances disponibles, A et B.

Une de ces deux séances est sélectionnée par défaut sur votre interface, elle apparaît en vert sur votre planning.

Si vous êtes inscrit à la séance "A", vous pouvez modifier votre séance pour assister la "B" en cliquant sur « Sélectionner » jusqu'à la veille de la séance "A". Après quoi, il ne vous sera plus possible de changer, même s'il reste des places pour la séance "B".

Attention : Nous considérons que vous avez assisté au cours de la séance qui est sélectionné sur votre planning, même si vous n'étiez pas présent. Vous ne pourrez alors plus sélectionner la séance suivante du même cours, même s'il reste des places, vous ne pourrez pas assister au cours.

Nous sommes particulièrement rigoureux et attentifs à cela. Nous ne tolérons aucune exception, dans aucun cas

Demande de modification de planning

Rappel: Nous vous rappelons qu'il est inutile de demander une modification du planning pour des raisons personnelles.

Si en cours de stage, le planning des cours à la fac de l'ensemble des étudiants est modifié (modification d'un horaire de cours d'amphi, organisation d'un galop d'essai) vous pouvez nous avertir et nous demander une modification de planning depuis cette interface : Connectez vous à votre planning et cliquez sur le cours que vous souhaitez décaler.

Nous ne modifierons le planning qu'après avoir reçu une demande de modification provenant de cette application.

Pour demander une modification cliquez sur demander une modification de l'horaire. Une nouvelle fenêtre s'ouvre.

Vous pourrez nous préciser le motif de cette demande et ajouter des observations.

Une fois votre demande transmise nous nous chargerons de vous contacter rapidement.

Sauf exception nous demanderons la confirmation de l'ensemble des étudiants du cours.

En attendant, vous devez considérer que l'horaire initial est maintenu et ne pas aborder cette question avec vos étudiants.

Une fois votre demande traitée, elle sera soit acceptée, soit refusée.

- Si votre demande est acceptée: Nous allons prochainement programmer un nouvel horaire, il vous sera communiqué rapidement.

Attention : Lorsque nous modifions un cours nous pouvons être amenés à le planifier un week-end

- Si votre demande est refusée : Le cours sera maintenu à l'horaire habituel.